



Remboursement agios liés à des retards de paiement

Par **bobish_old**, le **29/09/2007** à **18:48**

Bonjour,

Je suis salarié en CDI et mon employeur connaît des difficultés financières entraînant des retards de paiement sur salaires (actuellement environ 1 mois de décalage).

Cette situation entraîne également des difficultés de mon côté et je paye donc régulièrement des agios sur découvert à ma banque.

Ces frais peuvent-ils être demandés à l'employeur ?

Merci d'avance pour votre réponse

Rémy